

Procédure de divorce

Par yanos, le 21/10/2010 à 11:24

Bonjour à tous,

Je cherche des informations sur une procédure amiable et simplifiée de divorce.

J'ai donc besoin de vos lumières pour connaître une procédure simple, rapide, amiable et pas chère pour divorcer.

Merci

Par Camille, le 21/10/2010 à 15:30

Bonjour,

Hélas, hélas, à mon humble connaissance, pas de divorce plus simple, plus rapide, plus amiable et moins cher que le divorce par consentement mutuel (possibilité de n'avoir qu'un seul avocat), pour le moment.

En France tout au moins.

Je crois qu'il existe des solutions plus simples à Las Vegas (mais valides en France ?) et il y aurait bien toujours la solution des tueurs à gages à l'occasion d'un voyage d'agrément dans un pays exotique, mais si elle est rapide, elle coûte cher aussi et n'est pas du tout "amiable" et pas forcément simple non plus.

Et peut vous conduire à prendre un avocat quand même... (##))ge not found or type unknown